

• EXPRESSION LIBRE •

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Vert Autrement

La ville a vu ces dernières années une multiplication des dos d'ânes et autres ralentisseurs sur ses routes. Installés pour répondre à une nécessité de sécurité, ces dispositifs ont, dans certains cas, amélioré la situation en réduisant la vitesse excessive dans certains quartiers. Toutefois, il est temps d'évaluer leur véritable efficacité et de s'interroger sur leur impact sur la qualité de vie de nos habitants.

En effet, nombreux citoyens expriment leur frustration face à ces ralentisseurs parfois mal placés, non conformes, ou trop nombreux. Les automobilistes, les cyclistes, dénoncent les effets néfastes sur leurs véhicules, tandis que certains riverains se plaignent des nuisances sonores dues aux passages répétés. Les services d'urgence et les transports publics sont également affectés par cette prolifération, réduisant leur efficacité.

Il est crucial de repenser l'aménagement de nos infrastructures routières. L'objectif premier doit être de garantir la sécurité de tous, sans sacrifier la fluidité de la circulation ni créer de nouveaux désagréments. Il faut procéder à une évaluation rigoureuse des dispositifs actuels, en consultant les habitants, les associations locales, et les experts en sécurité routière.

GRÉGORY NOFERI
Conseiller municipal



EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

Les vacances sont terminées, place à la rentrée avec son lot de nouveautés. A l'école Ambroise Paré, nous souhaitons la bienvenue à Madame **POUPIOT**, nouvelle directrice, qui succède à Monsieur **REFRAY** qui nous a quittés après 14 ans au sein de l'établissement. Nous déplorons la fermeture d'une classe à l'école Marie Curie mais heureusement, nous conservons les 4 classes de l'école des Renondaines.

Pour améliorer la sécurité aux abords des écoles du centre-ville, nous avons matérialisé un cheminement piéton sur le parking de la mairie. De même, la rue Emile Orriols a été réaménagée pour expérimenter une zone de dépose rapide jusqu'aux vacances de la Toussaint. Si les résultats montrent une amélioration de la circulation aux heures de dépose des enfants, des aménagements définitifs seront réalisés. Bien sûr nous tiendrons compte des remarques formulées et des adaptations nécessaires.

Nous comptons sur le civisme et la discipline des Urbisylvains et plus particulièrement des parents pour respecter ce nouvel aménagement. Nous devrions y gagner en sécurité pour les enfants et en fluidité pour la circulation.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

ARNALDO GIARMANA
Adjoint au maire chargé de l'Educatif



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky CARRE, Travaux, Sécurité des bâtiments, Transports et Aménagement du territoire

Anne BERCHON, Environnement, Cadre de vie et Petite enfance

Arnaldo GIARMANA, Educatif

Martine PEUREUX, Culture, Associations culturelles et sportives, Festivités et Jumelage

Guy ERNOUL, Finances

Marie-Claude KARNAY, Solidarité et logement

Thomas BEAULIEU, Jeunesse

Maithée BODOQUE-MUNOZ, Urbanisme

Conseillers municipaux :

Maurice BOURDY, Suivi technique et organisation des cérémonies commémoratives et associatives

Robert ARNOULD-LAURENT, Technologies de l'information et de la communication

Nicole LEBON, Educatif

Sylvère PERDREAU, Environnement et Cadre de vie

Catherine JOUAN, Solidarité et Logement

Dimitri LAVRENTIEFF, Communication

Patrick BOURILLON, Sport associatif

Sandrine BOUILLET, Manifestations culturelles

Marie-Claude MORTIER

Ibrahim OSSENI

Christelle DERCHAIN

Hélène CARPENTIER

Sylvie RIBAUT

Anthony POURRAIN

Tatiana STANKOVIC

Groupe « Vert Autrement »

Grégory NOFERI

Dolores LOPES

Joaquim VALENTE

Yannick GUIGNETTE

Benjamin DEFAYE